

REFERENTIEL DE COMPETENCES POUR LA FORMATION INITIALE DES
ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS DANS LES COLLEGES D'EDUCATION

Iliya John KIM

Département de Français

Federal University Lafia, Nasarawa State

Email: iliyakim@yahoo.fr

Tel: 07035753101

RESUME

La formation des enseignants est en train de se professionnaliser, et les systèmes éducatifs de plusieurs pays cherchent à s'y conformer. Au Nigeria des voix s'élèvent chaque jour pour évoquer des lacunes constatées dans le système éducatif actuel et surtout dans l'enseignement public. Notre étude du dispositif de la formation des enseignants de français dans les collèges d'éducation nous a permis de constater des insuffisances au niveau linguistique et didactique. L'objectif du présent article est de suggérer des remédiations à travers un référentiel de compétences assez complet pour la formation initiale des futurs professeurs de français dans les collèges d'éducation. Ce travail tient compte de plusieurs expériences réalisées en Europe et dans d'autres pays à travers le monde. Aucun système éducatif ne peut avancer en se repliant sur lui-même.

ABSTRACT

Teacher training is becoming more professional, and education systems in several countries are seeking to comply. In Nigeria, voices are being raised every day to mention gaps in the current education system and especially in public education. Our study of the system of training French teachers in Colleges of Education has enabled us to find inadequacies in terms of language and teaching. The aim of this article is to suggest remediation through a fairly comprehensive competency repository for the initial training of future French teachers in Colleges of Education.

This work takes into account several experiences in Europe and other countries around the world. No education system can move forward by turning inward.

Introduction

Selon Paquay, « Les référentiels de compétences visent en fait à répondre de façon opérationnelle à une question tout à fait fondamentale : quel type d'enseignant voulons nous pour aujourd'hui et pour demain ? Quel est le profil attendu des enseignants que nous formons ? Paquay (2012). Les résultats des recherches que nous avons entreprises entre 2012 et 2015 dans le cadre de nos études doctorales montrent des insuffisances sur le plan linguistique et didactique ainsi que l'incohérence du programme de formation initiale dans les collèges d'éducation. Ce phénomène n'est pas particulier au Nigeria, mais des solutions de remédiations doivent être envisagées. Alain Boissinot, souligne en substance que l'examen des différents systèmes éducatifs vient décevoir l'attente de trouver dans tel ou tel pays un modèle stabilisé de formation des maîtres. «Ce qui frappe au contraire, c'est que partout la formation des maîtres, qui est considérée comme un enjeu majeur et tend à être allongé, fait l'objet de remaniement successif et de plans de réforme. Elle est – logiquement – régulièrement remise en cause chaque fois que les résultats d'un système éducatif paraissent insuffisants, ou en tout cas en deçà d'enjeux mondialisés devenus prégnants» Boissinot (2010). L'option qui semble être considérée dans les réformes successives dans bien de pays met l'accent sur les exigences professionnalisantes en posant le principe d'un référentiel de compétences, (Lenoir 2010 (Québec), Fraise 2010 (France), Alen 2010 (Argentine), Suède: Klingbj 2010 (Suède), États-Unis: Goodwin 2010 (États-Unis) etc.). Considérant le fait que le Nigeria, aidé par la France est en train de mettre en place des formations continues pour améliorer l'enseignement du français dans les COE, le référentiel que nous proposons pourrait servir de repère dans la révision du programme de formation initiale. Ceci permettra de résoudre les problèmes qui sont à l'origine du profil de sortie inapproprié des élèves maîtres. Le portfolio européen pour les enseignants en langue en formation initiale (Conseil de l'Europe 2007 <http://www.eclm.at.apostl>), est pour nous un document de référence. Nous essayons d'adapter ce document au contexte institutionnel et aux besoins spécifiques des élèves maîtres. Il pourrait être utilisé par la *National Commission for Colleges of Education* (NCCE) qui est en charge de l'élaboration des programmes.

Le contenu de ce référentiel sera organisé de manière suivante : le contexte, la méthodologie, les ressources, la préparation des cours, le déroulement des cours, l'apprentissage autonome, l'évaluation de l'apprentissage.

Il est à noter que nous avons apporté des modifications au descripteur du PEPELF (qui est destiné à l'auto-évaluation) en le transformant en référentiel de formation initiale.

1 Contexte

Introduction

Les décisions relatives à l'enseignement sont largement influencées par le contexte social et éducatif dans lequel travaillent les enseignants. Ce contexte est essentiellement prédéterminé par les exigences des programmes nationaux et/ou locaux. Cependant, il existe des documents internationaux qu'il faudrait prendre en considération. C'est le cas du PEPELF que nous adaptons et du CECRL qui sont des documents incontournables qui nous permettront d'aboutir à la mise en place d'une formation de haute qualité. Les contraintes institutionnelles sont un autre facteur qu'il convient d'examiner, car elles peuvent avoir un impact considérable sur le travail des enseignants.

Programme et objectifs

L'élève maître doit être capable de comprendre les exigences et les niveaux fixés par le programme national. Il doit être capable de concevoir des cours de français en fonction des exigences fixées par le programme national. Il doit être capable de comprendre et d'intégrer de manière appropriée dans son enseignement le contenu des documents comme par exemple le Cadre commun de référence pour les langues. Il doit tenir compte des objectifs généraux à long terme fondés sur les besoins et les attentes. Il doit être capable de tenir compte des motivations divergentes pour l'apprentissage d'une langue étrangère. Il doit pouvoir tenir compte des besoins affectifs des apprenants (sentiment d'accomplissement, plaisir, etc.).

1.1.2 Le rôle de l'enseignant en langues

1. L'élève maître doit être capable de promouvoir la valeur et les bienfaits de l'apprentissage des langues auprès des apprenants, des parents et autres interlocuteurs.
2. Il doit être capable de reconnaître et utiliser la valeur ajoutée à l'environnement scolaire par les apprenants ayant des origines culturelles différentes.
3. Il doit tenir compte des connaissances en d'autres langues que les apprenants peuvent déjà posséder et les aider à partir de ces connaissances lors de l'apprentissage du français.
4. Il doit se servir des théories adéquates concernant les langues, l'apprentissage, la culture, etc. et des résultats de recherche pertinents pour guider son enseignement.
5. Il doit savoir évaluer son enseignement de manière critique sur la base de l'expérience, du retour d'information de l'apprenant et des résultats de l'apprentissage et l'ajuster en conséquence.
6. Il doit savoir évaluer mon enseignement de manière critique en fonction de principes théoriques.
7. Il doit pouvoir accepter le retour d'information de ses pairs et de ses tuteurs et en tenir compte dans son enseignement

1.1.3 Ressources et contraintes institutionnelles

1. L'élève maître doit être capable d'évaluer l'usage qu'il fait des ressources disponibles dans son établissement (rétroprojecteurs, ordinateurs, bibliothèque, etc.).
2. Il doit être capable de reconnaître les contraintes liées à l'organisation et le caractère limité des ressources disponibles dans son établissement et d'adapter son enseignement en conséquence.

2. Méthodologie

Introduction

La méthodologie est la mise en œuvre des objectifs d'apprentissage au moyen de procédures d'enseignement. Elle est fondée sur des principes issus des théories de description, d'apprentissage et d'utilisation des langues. On peut mettre en œuvre des procédures d'enseignement particulières (différentes approches) pour faciliter l'apprentissage des différents aspects du système linguistique tels que la grammaire, le vocabulaire et la prononciation.

Cependant, la méthodologie doit refléter le fait que ces aspects de la langue sont toujours présents lors de la pratique des savoir-faire et sont, en conséquence, inextricablement liés à la communication. En outre, l'enseignement de la culture et de sa relation à la langue exigera une approche méthodologique particulière.

2.1 Production orale/Interaction orale

1. L'élève maître doit capable de créer une atmosphère positive qui incite les apprenants à participer aux activités de production orale.
2. Il doit savoir évaluer et sélectionner des activités communicatives de production orale et interactives afin d'encourager les apprenants ayant des capacités différentes à participer.
3. Il doit savoir évaluer et sélectionner des activités communicatives de production orale et interactives communicatives afin d'encourager les apprenants à exprimer leurs opinions, leur personnalité, leur culture, etc.
4. Il doit savoir évaluer et sélectionner un ensemble d'activités communicatives de production orale et interactives afin d'accroître l'aisance des apprenants (débat, jeu de rôle, résolution de problèmes, etc.).
5. Il doit savoir évaluer et sélectionner des activités diverses afin d'aider les apprenants à prendre conscience de différents types de discours et à les utiliser (conversations téléphoniques, échanges transactionnels, exposés, etc.).
6. Il doit savoir évaluer et sélectionner des matériels variés pour stimuler des activités de production orale (supports visuels, textes, documents authentiques, etc.).

7. Il doit savoir aider les apprenants à mettre en œuvre des stratégies de communication (demander une clarification, vérifier sa compréhension, etc.) et de compensation (paraphraser, simplifier, etc.) au cours d'un échange oral.

8. il doit savoir évaluer et sélectionner des techniques variées pour que les apprenants prennent conscience du rythme, de l'accentuation et de l'intonation et pour les aider à les utiliser.

2.2 Production écrite/Interaction écrite

1. L'élève maître doit être capable d'évaluer et de sélectionner des activités communicatives pour aider l'apprenant à développer son potentiel créatif.

2. Il doit savoir évaluer et sélectionner diverses activités communicatives de production écrite afin de faire prendre conscience à l'apprenant des différents types de texte (lettres, récits, rapports, etc.) et l'aider à utiliser la langue appropriée.

3. Il doit savoir évaluer et sélectionner des textes appartenant à des genres différents et pouvant servir de modèles d'écriture aux apprenants.

4. Il doit savoir évaluer et sélectionner différents matériels de stimulation à l'écriture (documents authentiques, supports visuels, etc.).

5. Il doit savoir évaluer et sélectionner des activités qui aident l'apprenant à participer à des échanges écrits (courriels, candidature à un poste, etc.), à en prendre l'initiative ou à y réagir de façon adéquate.

6. Il doit pouvoir aider les apprenants à recueillir et à partager des informations en vue de leurs activités d'écriture.

7. Il doit savoir utiliser des techniques variées pour aider les apprenants à prendre conscience de la structure, de la logique et de la cohérence d'un texte, ainsi qu'à produire des textes en conséquence.

2.3 Compréhension orale

1. Il doit être capable de sélectionner des textes correspondant aux besoins, aux intérêts et au niveau de langue des apprenants.

2. Il doit être capable de proposer un choix d'activités de compréhension globale pour aider les apprenants à s'orienter dans un discours.
3. Il doit savoir encourager les apprenants à utiliser leur connaissance du sujet, ainsi que leurs attentes lorsqu'ils écoutent un discours.
4. Il doit savoir concevoir et sélectionner des activités différentes pour pratiquer et développer diverses stratégies de compréhension de l'oral (écouter pour comprendre l'essentiel, pour extraire une information particulière, etc.).
5. Il doit savoir concevoir et sélectionner des activités différentes pour aider l'apprenant à reconnaître et à interpréter des traits caractéristiques de l'expression orale (ton de la voix, intonation, manière de parler, etc.).
7. Il doit savoir aider les apprenants à appliquer des stratégies qui leur permettent de venir à bout du vocabulaire difficile ou inconnu qu'ils peuvent rencontrer dans un discours.
8. Il doit savoir évaluer et sélectionner des exercices variés à la suite de l'écoute pour lancer une passerelle entre la compréhension de l'oral et d'autres compétences.

2.4 Compréhension écrite

1. Il doit être capable de sélectionner des textes correspondant aux besoins, aux intérêts et au niveau de langue des apprenants. Il doit pouvoir proposer un choix d'activités de compréhension globale pour aider les apprenants à s'orienter dans un texte.
2. Il doit savoir utiliser de manière appropriée les différentes façons de lire un texte en classe (par exemple à haute voix, en silence, en groupes, etc.).
3. Il doit savoir mettre en place des activités différentes afin de pratiquer et de développer différentes stratégies de lecture en fonction du but de la lecture (parcourir, analyser, etc.).
4. Il doit savoir évaluer et sélectionner des exercices variés à la suite de la lecture pour lancer une passerelle entre la compréhension de l'écrit et d'autres compétences. Il doit être capable de sélectionner des ouvrages correspondant aux besoins, aux intérêts et au niveau de langue des apprenants.

7. Il doit savoir aider les apprenants à développer des capacités critiques de lecture (réflexion, interprétation, analyse, etc.).

2.5 Grammaire

1. Il doit être capable d'exposer un point de grammaire et d'aider les apprenants à le mettre en pratique dans des contextes significatifs et des textes appropriés.

2. Il doit savoir exposer des points de grammaire nouveaux ou inconnus de différentes manières (présentation magistrale, sensibilisation, aide à la découverte, etc.) et aider les apprenants à les maîtriser.

3. Il doit savoir répondre aux questions que les apprenants peuvent poser au sujet de la grammaire et, si nécessaire, les renvoyer aux ouvrages de grammaire appropriés.

4. Il doit savoir utiliser le métalangage grammatical pour répondre aux besoins des apprenants si besoin est.

5. Il doit savoir évaluer et sélectionner des activités et des exercices grammaticaux qui soutiennent l'apprentissage et encouragent la communication écrite et orale.

2.6 Vocabulaire

1. L'élève maître doit pouvoir évaluer et sélectionner différentes activités qui aident l'apprenant à apprendre le vocabulaire.

2. Il doit savoir évaluer et sélectionner des activités qui aident les apprenants à employer du vocabulaire nouveau à l'oral comme à l'écrit. Il doit savoir évaluer et sélectionner des activités qui accroissent la conscience que l'apprenant a des différences de registre.

2.7 Culture

1. L'élève maître doit savoir évaluer et sélectionner des textes et documents divers, ainsi que des activités variées qui éveillent l'intérêt des apprenants pour leur propre culture et celle de la langue française (faits culturels, événements, comportements et identité, etc.) et qui les aident à mieux les connaître et les comprendre

2. Il doit pouvoir proposer aux apprenants des occasions d'explorer la culture des communautés de la langue cible hors de la classe (Internet, courriels, etc.).
3. Il doit savoir évaluer et sélectionner des textes et documents divers, ainsi que des activités variées qui font prendre conscience à l'apprenant des différences et des ressemblances en ce qui concerne les normes socioculturelles de comportement.
4. Il doit savoir évaluer et sélectionner des activités (jeux de rôles, simulations, etc.) qui aident l'apprenant à développer sa compétence socioculturelle.
5. Il doit savoir évaluer et sélectionner des textes et documents divers, ainsi que des activités variées qui aident l'apprenant à réfléchir à la notion d'«altérité» et à comprendre différents systèmes de valeurs.
6. Il doit savoir évaluer et sélectionner des textes et documents divers, ainsi que des activités variées qui font prendre conscience à l'apprenant des stéréotypes culturels et lui permettent de les mettre en question.

3. Ressources

Introduction

Cette section porte sur l'ensemble des sources diverses dans lesquelles les enseignants peuvent puiser lorsqu'ils localisent, sélectionnent et/ou produisent des idées, des textes, des activités, des tâches et des supports de référence utiles pour leurs apprenants. Le contexte national, avec ses programmes et ses instructions officielles, joue un rôle important lorsqu'il s'agit de prendre des décisions relatives au choix d'un manuel. La situation locale, avec ses ressources institutionnelles et ses contraintes, pèse autant sur le matériel utilisé que le processus de sélection et de conception des matériels adéquats. La nature des ressources et la façon de les utiliser sont guidées par les objectifs et les besoins des apprenants, leur âge, leur niveau de langue, leurs motivations et leurs intérêts.

1. L'élève maître doit être capable d'identifier et d'évaluer un éventail de manuels et de ressources pédagogiques complémentaires correspondant à l'âge, aux intérêts et au niveau de langue de ses apprenants.
2. Il doit savoir choisir, dans les manuels, les textes et activités qui conviennent à ses apprenants.
3. Il doit savoir trouver et choisir, en recourant à différentes sources telles que la littérature, les médias et l'Internet, des textes répondant aux besoins de ses apprenants en matière de compréhension de l'oral et de l'écrit.
4. Il doit savoir mettre à profit les idées et les matériels contenus dans les livres du maître et les ouvrages de référence. Il doit savoir concevoir du matériel et des activités d'apprentissage qui conviennent à ses apprenants. Il doit pouvoir consulter des dictionnaires et autres ouvrages de référence utiles à ses apprenants. Il doit savoir choisir et utiliser du matériel pédagogique et des activités qui relèvent des technologies de l'information et de la communication (TICE) et qui conviennent à ses apprenants.

4. Préparation du cours

Introduction

La préparation des cours ou des cycles d'enseignement repose sur les questions didactiques fondamentales suivantes : pourquoi, quoi et comment ? Pourquoi doit-on se centrer sur un objectif d'apprentissage particulier, quel matériel choisir et comment utiliser le matériel d'apprentissage ?

Pour l'enseignant, la plus importante de ces questions est de savoir pourquoi il prend la décision d'apporter tel ou tel matériel en classe et choisit tel type d'activités. La décision est fonction des exigences du programme et des spécificités des groupes d'apprenants. Les enseignants doivent connaître le programme et savoir comment traduire ses aspects en buts et objectifs transparents que les apprenants peuvent comprendre. Le choix du contenu est étroitement lié aux objectifs. Habituellement, il ne suffit pas de suivre un manuel, car les manuels ne reflètent que l'interprétation que l'auteur fait du programme et prennent rarement l'apprenant individuel en considération.

4.1 Identification des objectifs d'apprentissage

1. L'élève maître doit être capable d'identifier les exigences du programme et de définir des buts et objectifs d'apprentissage correspondant aux besoins et intérêts de ses apprenants.
2. Il doit savoir planifier des objectifs d'apprentissage spécifiques pour chaque leçon et/ou pour un cycle d'enseignement donné.
3. Il doit savoir définir des objectifs qui tiennent compte des différents niveaux de compétences et des besoins éducatifs propres aux apprenants.
4. Il doit savoir définir des objectifs qui encouragent les apprenants à réfléchir à leur propre apprentissage.

4.2 Contenu de la leçon

1. L'élève maître doit être capable de structurer un plan de cours et/ou de planifier un cycle d'enseignement selon une séquence de contenus et d'activités cohérente et variée.
2. Il doit savoir varier et équilibrer les activités afin de tenir compte de savoir-faire et de compétences variés.
3. Il doit savoir planifier les activités de façon à garantir la relation entre la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production écrite et la production orale. Il doit savoir planifier les activités de façon à mettre en évidence l'interdépendance entre la langue et la culture. Il doit savoir planifier les activités qui lient la compétence grammaticale et le vocabulaire avec la communication. Il doit savoir évaluer le temps nécessaire à des activités et à des sujets donnés et les planifier en conséquence.

4.3 Organisation du cours

1. L'élève maître doit être capable de préparer ses cours en recourant à des modes d'organisation variés et adaptés (frontal, individuel, en tandem, en sous-groupe).
2. Il doit savoir planifier les exposés des apprenants et l'interaction entre eux. Il doit pouvoir prévoir quand et comment utiliser la langue cible, y compris le métalangage éventuellement nécessaire en classe.

5 Faire cours

Introduction

Cette section relative à la conduite de la classe traite de ce que font les enseignants dans une classe de langue vivante et des savoir-faire nécessaires. Le premier de ces savoir-faire, formulé comme une grande catégorie, est la mise en œuvre d'un plan de cours. Ceci inclut la capacité à enchaîner les activités de façon logique bien que souple, à tenir compte des apprentissages antérieurs de l'apprenant et à réagir aux performances individuelles en classe.

Cette section identifie également comme significatives les interactions entre l'enseignant et la classe au cours de l'enseignement et de l'apprentissage. Dans le cadre de l'interaction, on prête une attention plus particulière au démarrage initial et au maintien de l'attention, ainsi qu'à l'encouragement des initiatives et des réactions des apprenants ; on s'attache aussi à la capacité à travailler avec des stratégies et des styles d'apprentissage différents et à en tenir compte. On analyse également en détail la capacité de l'enseignant à maîtriser ce qui se passe en classe, à organiser des façons de travailler différentes et à utiliser toutes sortes de ressources, de moyens pédagogiques et de technologies de l'information et de la communication (TICE).

5.1 Utilisation des plans de cours

1. L'élève maître doit être capable de commencer un cours de façon motivante.
2. Il doit être capable de faire preuve de souplesse dans la mise en œuvre de son plan de cours et il doit savoir répondre aux intérêts des apprenants au fur et à mesure que le cours avance.
3. Il doit savoir ajuster le temps dont je dispose en cas de situations imprévues. Il doit savoir minuter ses activités selon la durée d'attention dont chaque apprenant est capable.

5.2 Contenu

1. L'élève maître doit être capable de présenter un contenu linguistique (points de langue nouveaux ou déjà rencontrés, centres d'intérêt, etc.) de manière appropriée à chaque apprenant et à des groupes d'apprenants donnés.

2. Il doit savoir faire établir un lien entre ce qu'il enseigne et le savoir des intéressés, ainsi qu'avec les expériences d'apprentissage linguistique qu'ils ont déjà faites.

3. Il doit savoir établir un lien entre ce qu'il enseigne et l'actualité locale et internationale.

4. Il doit savoir établir une relation entre la langue qu'il enseigne et la culture de ceux qui la parlent.

5.3 Interaction avec les apprenants

1. Il doit être capable d'installer un groupe dans une classe et de retenir son attention dès le début du cours.

2. Il doit savoir retenir et accroître au maximum l'attention des apprenants pendant un cours.

3. Il doit savoir comment répondre et réagir de façon stimulante aux initiatives et aux interactions des apprenants.

4. Il doit savoir encourager la participation des apprenants chaque fois que c'est possible.

5. Il doit savoir prendre en compte différents styles d'apprentissage.

5.4 Gestion de la classe

1. L'élève maître doit être capable de jouer des rôles différents selon les besoins des apprenants et les nécessités de la tâche (personne-ressource, médiateur, surveillant, etc.).

2. Il doit savoir créer et gérer des occasions de travail individuel, à deux, en groupe ou collectif.

3. Il doit savoir créer et employer efficacement des supports pédagogiques (supports visuels, tableaux, etc.).

4. Il doit savoir gérer et utiliser efficacement l'équipement de la classe (rétroprojecteur, TICE, magnétoscope, etc.).

5.5 Langue d'enseignement

1. L'élève maître doit être capable de faire un cours dans la langue cible.

2. Il doit savoir décider des situations où l'utilisation de la langue cible est appropriée ou non.

3. Il doit savoir employer la langue cible comme métalangage.

4. Il doit pouvoir recourir à différentes stratégies lorsque les apprenants ne comprennent pas la langue cible.

5. Il doit savoir encourager les apprenants à employer la langue cible dans leurs activités.

6. Il doit savoir encourager les apprenants, lorsque cela est utile, à faire le lien entre la langue cible et d'autres langues qu'ils parlent ou qu'ils ont apprises.

6. Apprentissage autonome

Introduction

L'apprentissage d'une langue en situation scolaire implique à la fois l'apprentissage individuel et en coopération avec des pairs et l'apprentissage autonome guidé par un enseignant. Cela signifie que l'on donne aux apprenants, individuellement ou en groupe, la possibilité de prendre en charge certains aspects de leur propre processus d'apprentissage afin qu'ils atteignent le maximum de leur capacité.

Pour ce qui est de l'autonomie de l'apprenant et du travail de projet, prendre en charge signifie que l'on choisit des objectifs, un contenu, des activités, des résultats et des types d'évaluation. Selon la situation, il peut s'agir de certains de ces paramètres de l'apprentissage ou de tous. L'apprentissage autonome fait partie intégrante de l'apprentissage des langues étrangères ; il ne constitue pas une méthode d'enseignement supplémentaire. Les enseignants doivent savoir structurer les cours et concevoir des tâches qui aident les apprenants dans leurs choix et leur capacité à réfléchir à leur apprentissage et à l'évaluer. Les portfolios peuvent apporter un éclairage précieux sur les progrès de l'individu, pour l'enseignant comme pour l'apprenant lui-même.

6.1 Autonomie de l'apprenant

1. L'élève maître doit pouvoir évaluer et sélectionner des activités variées qui aident les apprenants à réfléchir aux connaissances et aux compétences qu'ils ont déjà acquises.

2. Il doit savoir guider et aider les apprenants pour définir leurs buts et objectifs et planifier leur propre apprentissage.

3. Il doit savoir évaluer et sélectionner des activités qui aident les apprenants à réfléchir à des stratégies et à des techniques d'apprentissage spécifiques et à les développer. Il doit pouvoir aider les apprenants à réfléchir à leurs propres processus d'apprentissage et à en évaluer les résultats.

Conclusion

Entre 2015 et 2017, ce document a été utilisé pour la formation des enseignants des Collèges d'éducation au CFTD de Jos. Ce référentiel de formation initiale doit servir d'outils pour l'élaboration d'un programme de formation initiale dans les COE et entraîner le développement des compétences professionnelles chez les élèves maîtres. Ce document pourrait être utilisé par la « National Commission for Collages of Education » qui est en charge de l'élaboration des programmes pour les collèges d'éducation comme nous l'avons déjà précisé.

REFERENCES

- Boissinot (2010), La formation des maîtres : débats et perspectives, Revue Internationale d'Éducation N°55.
- Lenoir (2010), Le reforme à l'enseignement au Québec, Revue International d'Éducation N°55.
- Fraisse (2010), Regard sur la formation des maîtres en France, Revue International d'Éducation N°55.
- Alen (2010), Formation des enseignants dans un pays fédéral, Revue International d'Éducation N°55.
- Klingbjer (2010), Une formation centralisée dans un système universitaire décentralisé, Revue International d'Éducation N°5.
- Goodwin (2010), Former des enseignants « hautement qualifiés », Revue International d'Éducation N°55.
- - PAQUAY (2012). Former des enseignants professionnels, quelles stratégies? Quelles compétences? de boeck.

- Cytologie
- l'inspection académique de l'Aube, <http://www.ac-reims.fr/ia10/spip.php?rubrique180>).
- - PEPELF : Conseil de l'Europe 2007 <http://www.eclm.at.apostl>
- Cadre commun de référence pour les langues